Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 84

Artikel: Une nouvelle industrie suisse : les dessins animés

Autor: Blanc-Gatti, Ch.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-732825

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE

Schweizer FILM Suisse

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VI. Jahrgang · 1940
No. 84 · 1. Februar

Druck und Verlag: E. Löpfe-Benz, Rorschach — Redaktion: Theaterstraße 1, Zürich
Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 8.—, halbjährlich Fr. 4.—
Paraît mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 8.—, 6 mois fr. 4.—

Offizielles Organ von: — Organe officiel de:

Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189

Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Secrétariat Lausanne, Avenue de Grancy 20, Tél. 33680

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029

Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Solothurn
Sekretariat Solothurn, Römerstraße 32, Tel. 913

Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

Sommaire:

Page

Une nouvelle industrie suisse . . 1

Association des producteurs suisses de films 4

Le cinéma en Suisse 4

Douglas Fairbanks — un ami . . 4

Sur les écrans du monde 5

Inhalt:

Seite

25 Jahre Schweiz. Lichtspieltheater-Verband, 1915—1940 11

Bundesratsbeschluß über eine provisorische Regelung der Lohnausfallentschädigungen an aktivdiensttuende Arbeitnehmer (Lohnersatzordnung) 15

Ausführungsverordnung zum Bundesratsbeschluß über eine provisorische Regelung der Lohnausfallentschädigungen an aktivdiensttuende Arbeitnehmer 21

Sitzungsberichte: Schweiz. Lichtspieltheater-Verband, Zürich
Verband Schweiz. Filmproduzenten 23

Interessevertrag und Mitgliederschutz 23

Totentafel: † G. Hipleh-Walt sen. 24

Frankreich: Es wird wieder gedreht 24

Berliner Filmrevue 30

Italienische Kino-Einnahmen erfolgreicher Auslandsfilme . . 31

Die Sache des künstlerischen Films 32

Es dämmert in Hollywood 32

Aufbau des italienischen Films . . 32

Internationale Filmnotizen . . . 34

Mitteilungen der Verleiher . . . 36

Une nouvelle industrie suisse

Les dessins animés

Personne n'ignore, après le succès mondial de «Blanche-Neige», ce que sont les dessins animés.

Chacun a vu ce film admirable, qui a le pouvoir de réunir, dans une même salle des adultes et des enfants, en leur procurant à tous la même délectation.

On dira que le conte de Grimm a une telle popularité que les «anciens» y retrouvent des réminiscences qui bercèrent leur enfance, que les «gags» de Disney ont un charme tel, que les jeunes y trouvent la féerie dont leur imagination pare la vie.

Cela est vrai pour une part, mais le succès ressort aussi de la technique, qui permet à la fantaisie et au rêve de se donner libre cours, sans aucune limite.

«Blanche-Neige» a prouvé que les dessins animés ne sont pas seulement destinés à illustrer le genre humoristique, mais qu'ils peuvent exprimer tous les sentiments et même atteindre au tragique.

Avec le dessin animé, rien n'est impossible.

La caméra se joue des pires difficultés. Demandez à un chameau de passer par le chas d'une aiguille, à la lune de s'engouffrer dans le cratère de l'Etna, et d'en ressortir par celui du Vésuve en fumant sa pipe, tout cela le dessin animé le réalisera avec une parfaite aisance.

C'est un mode d'expression qui peut donc tout traduire, qui peut illustrer tous les sujets qu'il est impossible de traiter par la prise de vue directe, et qui est l'un des seuls à pouvoir traiter l'abstraction avec une telle puissance de suggestion, par des images concrètes, laissant une impression profonde sur le spectateur.

Le film de dessins animés est appelé à jouer un grand rôle, non seulement dans le film de comédie, mais dans le domaine culturel, scientifique, pédagogique et de la propagande.

Il exprime rapidement d'une façon claire et précise, les sujets les plus compliqués, qui demanderaient un texte imprimé important, abondamment illustré, dont la lecture et l'étude prendraient un temps fort long.

Prenons comme exemple le processus de fabrication d'un produit tel que la soie

artificielle. En quelques minutes le dessin animé aura disséqué la structure compliquée d'une usine, aura d'un scalpel précis fait des coupes dans les appareils les plus secrets et montré «ce qui se passe à l'intérieur», les transformations des corps, leur changement de couleur ou de forme, leurs réactions.

Le dessin animé nous a montré la circulation du sang dans les artères, la germination d'une graine, la croissance d'une plante, la gestation et l'éclosion d'un œuf, les convulsions de l'écorce terrestre, phénomènes géologiques que l'on ressuscite de la nuit des millénaires.

N'importe quel individu, de n'importe quel degré de culture, comprendra en quelques minutes ce que la lecture d'un ouvrage entier ne lui aurait qu'imparfaitement enseigné, en admettant qu'il ait eu le temps matériel de le lire.

Napoléon n'a-t-il pas dit:

«Le plus petit croquis vaut mieux qu'un long discours».

Mieux encore: à l'image vient s'ajouter le son, la parole, commentant les images; un véritable cours avec démonstration visuelle en parfait synchronisme.

Partant, le film de dessins animés est un instrument de propagande extrêmement puissant, surtout depuis l'avènement de «la couleur» et «du sonore».

Les industriels savent que «la couleur fait vendre», et se souviennent du milliardaire américain qui disait: «Comment voulez-vous que le monde sache que vous avez quelque chose à vendre si vous ne le lui faites pas savoir?» Aussi voyons-nous le film publicitaire faire largement appel aux dessins animés en couleurs.

Certaines bandes sont même de petits chefs-d'œuvre, aussi les maisons qui les ont éditées ont-elles fait preuve de mécénat et enrichi l'écran, pour la plus grande joie esthétique du public.

Le dessin animé peut être au service de toutes les causes et pourra tout aussi bien exalter un effort constructif et sain, que prôner une thèse dissolvante et négative, farcie de sophismes.

C'est un instrument dont les gouvernements sont en train de s'équiper, pour pouvoir, à l'instar de la guerre des ondes de la radio, affirmer, par l'image, les idéologies les plus opposées.

Notre pays, nous le savons, souffre de carence dans le domaine de la production cinématographique. Nos dirigeants s'en sont émus et déjà en 1935 un député invita le Conseil fédéral à prendre des mesures propres à assurer l'indépendance spirituelle du pays et à le protéger contre les influences néfastes de certains films de provenance étrangère.

Renchérissant, la Nouvelle Société Helvétique insista auprès du Conseil fédéral, en faisant ressortir que l'opposition seule à des idéologies étrangères reste sans effet, et qu'il faut un effort suisse d'auto-défense, autrement dit une production suisse.

L'an passé, la Chambre Suisse du Cinéma fut créée; premier pas vers une «mise en ordre» de l'état de quasi-anarchie dans lequel se trouvait l'industrie suisse du cinéma.

Sa tâche, certes, sera rude, et elle aura à vaincre, sinon des résistances, disons par euphémisme, des habitudes pour parer aux écumeurs de l'écran qui, comme certains acariens, s'infiltrent et s'implantent, polluant notre climat moral de théories qui n'ont rien de commun avec notre esprit suisse, ou qui, profitant des beautés naturelles de notre patrie, s'emparent et usent de «l'étiquette suisse».

Fort à propos, Anastasie et Atropos, pourraient conjuguer leurs efforts pour soulager l'écran de bandes qui, comme j'en ai vu, mettent en scène le vieux pays valaisan, la pureté de ses neiges et de ses paysages, ses belles et nobles figures de guides, mais dont le dénouement s'achève à coups de browning, dans une ambiance de crapulerie, de vol, d'adultère ou de stupéfiants . . .

Que l'on est loin de l'émouvante et probe «Servante d'Evolène».

J'exagère?

En date du 7 mai 1939, un artiste suisse, résidant à Paris, homme de théâtre et de cinéma, m'écrit:

«Je viens de voir un film qui m'a fait sauter hors de mon fauteuil. On ne peut pas mieux piller nos paysages, nos noms et notre atmosphère.

On voit que celui qui l'a fait était sans scrupules, et pour ma part, je crie au vol et à l'assassinat . . . »

Ce sont évidemment de tristes exemples de fautes de goût et de mercantilisme, de «pillage de nos paysages», comme dit mon correspondant, et il y a certes là un sérieux coup de barre qui s'impose.

Je me souviens d'il y a quelques années, à l'ouverture du Congrès International des Historiens d'Art, à Bâle, M. le Président Etter disait:

« . . . les forces démoniaques de destruction sont à l'œuvre. Il y a donc double mérite à servir l'esprit.»

N'est-ce pas là justement le rôle de ce septième art qu'est le cinéma, de ce mode d'expression puissant entre tous, moyen formidable de diffusion et de persuasion, que de servir l'esprit?

Mais comme le suggérait très justement la Nouvelle Société Helvétique, une opposition statique est inopérante.

Il faut agir, créer, produire.

Tout récemment, plusieurs films suisses ont remporté à lécran un succès mérité. Films tournés en Suisse, par des artistes et des techniciens suisses. De beaux documentaires ont été mis en scène par des artistes de notre pays, qui le connaissent et en comprennent l'âme, et iront porter sur les écrans du monde le vrai visage de notre patrie.

Il y a donc une production suisse qui se stabilise, coordonne ses efforts, s'organise; cela dans le domaine de la prise de vue directe.

Mais nous avons, justifiant le titre de cette chronique, mis en lumière les grandes possibilités et les particularités du film de dessins animés.

Chacun sait que l'admirable film de «Blanche-Neige» a été réalisé à Hollywood, dans une véritable «usine à dessins», que cela a demandé quatre années de labeur et qu'il a fallu faire appel à la collaboration de 650 dessinateurs pour produire 2500 mètres de film.

Evidemment, dira-t-on, l'Amérique, le pays des grandes possibilités, le pays des records, le pays des dollars . . .

On disait déjà cela à l'époque où la machine à écrire envahissait le monde, en sous-entendant qu'il fallait laisser à l'Amérique le monopole et l'exclusivité de cette fabrication et qu'il serait téméraire et vain de la vouloir concurrencer en se mesurant avec un colosse.

Et pourtant, cette folle idée germa chez un industriel vaudois, d'un petit village jurassien, et . . . en 1939 la machine à écrire suisse bat ses sœurs américaines, non seulement dans le monde, mais sur leur propre marché où elle a même fait école . . .

Sans vouloir faire aucune prévision, ni comparaison, il faut que l'on sache que la Suisse possède aussi une industrie de dessins animés en couleurs et que cette production est 100 % suisse.

Cette toute jeune industrie vient à son heure et aidera dans la mesure de ses moyens à combler la carence de notre production cinématographique.

Elle s'est installée l'an passé sur les rives du Léman et a fait ses premières armes, très modestement avec cinq jeunes dessinateurs, tous Suisses, qui se sont, avec élan et enthousiasme, donnés à cette œuvre de «Bénédictins» qu'est la production d'un film de dessins animés en couleurs.

Comme on le sait, cette technique,, à l'encontre de la prise de vue directe, ne demande ni studios, ni plateaux, ni sunlight, ni vedettes, ni figuration.

Tous les acteurs et les décors sortent des mains des artistes-créateurs.

Mais rappelons quelques chiffres:

Le film normal de 35 mm employé dans le monde entier (standardisé) comporte 52 images au mètre. Ces images défilent sur l'écran à la cadence de 24 images à la seconde. Pour chaque image, il faut un dessin différent.

Donc un film de 1000 mètres, dont la projection dure environ une demi-heure, demandera 52 mille images.

Travail de patience et de longue haleine, mais combien passionnant, si l'on songe à «ce que l'on peut dire»; et puisque l'on peut tout dire . . .

Il y a quelques années, lors de son passage à Paris, Luigi Pirandello nous disait qu'il aimerait voir porter à l'écran les *Symphonies* de Beethoven.

Transpositions réalisables certes, et souhaitables, si l'on en juge par les nombreuses manifestations, dans tous les pays du monde, de ce nouvel art «chronophonique», qui est la transposition de la musique dans le domaine visuel, par les formes, les couleurs et les mouvements. L'idée n'est pas neuve, puisque en 1725, le père Castel, un Jésuite français, construisit un «clavecin oculaire», sorte de piano qui par des jeux de lumière colorée «renforçait l'extase provoquée par la musique».

Voilà un domaine dans lequel le dessin animé est roi.

Tout récemment, un conférencier jetait un cri d'alarme en constatant que les naissances étaient en déficience en Suisse romande. Serait-ce l'exemple de notre grande voisine de l'ouest?

Voilà un grave sujet démographique qu'il est possible de traiter par la presse, le livre, les conférences, la radio, mais que le film de dessins animés peut traduire en images concrètes; et démontrer d'une façon péremptoire, par un jeu de formes, de mouvements, et de chiffres, le problème abstrait de la dénatalité, et prouver aux «intéressés», le dénouement fatal où conduit cette «course à l'abîme».

Nombre de problèmes du même ordre d'idée, national, social, moral, religieux, peuvent être traités et illustrés par le film et tout spécialement grâce à la technique des dessins animés en couleurs.

Notre pays possède maintenant l'*outil*, dont nos autorités, nos associations culturelles et professionnelles, nos artistes et nos artisans, fonctionnaires, commerçants, paysans, citadins, soit tous ceux qui s'intéressent et veulent œuvrer à la santé morale du peuple suisse, peuvent user, en apportant des idées à concrétiser par ce moyen d'information collectif, rapide et vivant.

Le film de dessins animés peut illustrer et s'adapter aux sujets les plus divers qu'il n'est pas possible de réaliser par la prise de vue directe.

Il doit être l'adjuvant indispensable des films d'histoire, de géologie, de botanique, de zoologie, de météorologie, il traitera clairement la circulation routière, la navigation, la médecine, l'hygiène, la prophylaxie, la lutte contre la tuberculose, l'alcool, les stupéfiants, la protection de la nature, les transports, l'agriculture, l'élevage, la viticulture, l'industrie laitière, toute la production agricole, l'économie domestique, l'économie de guerre, la protection contre la guerre aérienne, etc.

Il est d'un emploi courant dans le domaine de l'enseignement universitaire et scolaire et se généralisera de plus en plus pour l'instruction du personnel (militaire, chemins de fer, P.T.T., ateliers, industries, etc.).

Claudette Colbert in Paramount Pictures

La nouvelle industrie suisse des dessins aux nombreux jeunes gens ayant terminé animés offrira des occasions de travail leurs études dans des Ecoles d'art ou achevé leur apprentissage de dessinateurs-décorateurs; elle pourra en partie résoudre la question du chômage chez les artistes, et il est grand et cruel chez les nombreux artistes suisses qui rentrent de l'étranger.

Outre les occasions de travail offertes à ceux qui sont atteints par le chômage, cette nouvelle industrie pourra nous libérer de l'obligation subie jusqu'à ce jour, de faire appel à l'étranger ou à des maisons étrangères cherchant à s'implanter en Suisse.

Ajoutons que, outre les dessins et la prise de vues, qui s'exécutent dans les ateliers montreusiens, la pellicule est entièrement traitée en Suisse. Toutes les opérations, enregistrement de la musique, développement, tirage des copies sonores et en couleurs, sont effectuées dans notre pays, Une maison genevoise, une des plus anciennes de la branche du cinéma, a eu confiance en l'avenir et a fait le gros effort de s'équiper pour le traitement des films en couleurs, alors que certains de nos grands voisins ne possédaient pas encore de telles installations. Les premières bandes réalisées ont prouvé que leur qualité ne le cède en rien à celle des productions étrangères. Toutes ces opérations sont également des occasions de travail pour des musiciens, des techniciens du son, et des chimistes.

Nous pensons qu'il faut marquer d'une pierre blanche cette date dans les annales du cinéma suisse.

L'avenir nous dira si l'effort a été compris et si la Suisse, qui, dans tant d'autres domaines, a réussi à s'imposer par des méthodes de probité, d'honnêteté, et de conscience professionnelles, apportera sa part à l'enrichissement du septième art, le film suisse devenant le synonyme de «produit de qualité».

Certes, l'heure est particulièrement grave pour innover et construire sous la tempête.

Mais est-ce une raison pour faire comme l'autruche, ou se «coucher dans la poussière et attendre l'accomplissement»?

Non pas.

Puisque nous voulons conserver nos libertés spirituelles, il faut forger toutes les armes qui doivent servir à leur défense, et le film est une arme de première importance, dont la «croix de malte» rythme un tac-tac-tac, en écho à celui de la mitrailleuse. Mais moins brutal, il flagelle non les chairs, mais les yeux, les oreilles et l'intelligence, qui en conservent l'empreinte.

C'est par le truchement de cette tribune sonore et lumineuse que nous pouvons dire notre volonté de peuple libre et indépendant, dans tous les domaines, y compris celui qui nous occupe (le cinéma), sans avoir recours aux services de producteurs intéressés et voraces d'outre-quelque part.

Ch. Blanc-Gatti.